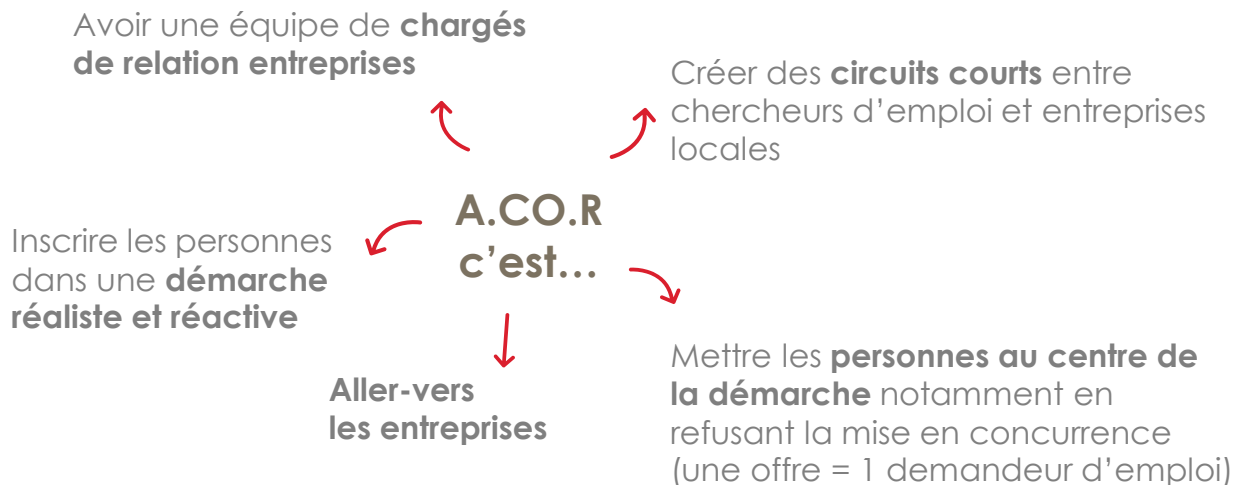


Créer des opportunités d'emploi



A l'origine de la démarche...

A.CO.R a développé une **démarche de médiation à l'emploi** s'inscrivant à contre-courant de deux postulats :

- La nécessité d'une levée préalable des freins des personnes avant leur accompagnement à l'emploi ;
- Le manque d'offres d'emploi au sein des TPE-PME locales.



Objectifs

A.CO.R vise à **créer des opportunités d'emploi** pour les personnes en situation d'exclusion professionnelle grâce à la **mobilisation des entreprises locales**. L'objectif est donc de multiplier les contacts avec ces dernières au profit des personnes accompagnées.



Porteurs & Partenaires

L'**association A.CO.R** développe cette démarche depuis 2001 sur plusieurs territoires en partenariat avec les **Conseils départementaux de Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et du Gers** et l'**Agglomération de Pau**.



Public(s) cible(s)

Demandeurs d'emploi, Bénéficiaires du RSA



Atouts

- ✓ Une méthode qui entend développer le pouvoir d'agir des personnes ;
- ✓ Une méthode qui permet de bâtir une relation de confiance avec les entreprises ;
- ✓ Une méthode très structurée grâce à un référentiel d'accompagnement et des outils numériques.

Résultats

- ✓ Depuis 2001, plus de 12.000 personnes accompagnées, **70% de retour à l'emploi dont 39% en emploi durable** ;
- ✓ En 2018, des contacts directs avec plus de 3.000 entreprises.

ACCOMPAGNEMENT À L'ESSAIMAGE PAR L' AIS#EMPLOI

Une méthode d'essaiage éprouvée mais spécifique

Janvier 2019

Depuis Septembre 2019

Etude de faisabilité

Conduite du changement

Formation intensive & Appui individuel.

Sélection par l'AIS#Emploi en octobre 2018

Sensibilisation

Communication et organisation d'une journée nationale

Evaluation

Sur la base d'une échelle de fidélité au modèle

Janvier-Juillet 2019

Depuis avril 2019

Résultats de l'essaiage

- ✓ 3 structures essaimées : Conseil départemental de Loire-Atlantique, Conseil départemental d'Ardèche et l'Association Agire en partenariat avec le Conseil départemental de Saône-et-Loire.
- ✓ Des territoires déjà candidats pour la 2^{ème} vague d'essaiage.

QU'EST-CE QUE L' AIS#EMPLOI ?

Porté par l'**Agence nouvelle des solidarités actives** (statut associatif), l'Accélérateur est un dispositif opérationnel qui vise la diffusion de solutions « qui marchent » afin de lutter contre le chômage de longue durée en : identifiant des initiatives locales prometteuses, les modélisant, les essaimant et les évaluant.

En 5 ans

9 innovations sélectionnées

3 Livings Labs territoriaux animés

85 structures essaimées sur plus de 30 départements

3 communautés d'acteurs créées

1082 demandeurs d'emploi concernés

354 professionnels impliqués

214 partenaires mobilisés

Des innovations modélisées & des nouveaux sujets à investiguer

L'AIS#Emploi est soutenu depuis sa création par :

